



République Française
Département Charente
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 016-211601455-20260605-D20260703-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	15

L'an 2026, le 5 Juin à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur JANOT Alain, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/05/2026.

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. JANOT Alain, Maire, Mmes : DEBAIN Aurélie, MARCHADIER-DEVIGE Cécile, MARIE Amélie, MM : BONNET Matthias, BUJEAUD Léo, COSSET Jean-Charles, LAVAL Guillaume, SARDIN Pierre, SOULAS Jean-Luc

Excusés : ALLONCLE Audrey (procuration à SARDIN Pierre), BOISUMAULT Maëlys (procuration à BUJEAUD Léo), BONNEFOY Cathy (procuration à MARIE Amélie), VINET FORILLERE Hortense (procuration à JANOT Alain), MARTIN Bastien (procuration à COSSET Jean-Charles)

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Préfecture de Cognac
Le : 08/06/2026
Et
Publication ou notification du :
08/06/2026

A été nommée secrétaire : DEBAIN Aurélie

2026-07-03 – Décision Modificative N°2 Acquisition d'une cafetière

Monsieur le Maire expose que nous avons prévu l'acquisition d'une cafetière auprès de la société LECLERC basée à COGNAC
Le devis s'élève à 69.90 € TTC

Monsieur le Maire propose :

- De créer l'opération N°211 : cafetière
- De prendre la décision modificative suivante :

2188-211 : + 70.00 €

2188-206 : - 70.00 €

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité de prendre la Décision Modificative exposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/06/2026
Le Maire
Alain JANOT



Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026



ID : 016-211601455-20260605-D20260703-DE

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cette délibération qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication à la date du visa.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

Berger
Levrault

ID: 016-211601455-20260605-D20260703-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Acquisition d'une cafetière

COMMUNE DE FOUSSIGNAC - COMMUNE DE FOUSSIGNAC

DM n° 2 2026

INSEE 16145

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2188-206 : ASPIRATEUR SALLE DES ASSOCIATIONS	70.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-211 : CAFETIERE	0.00 €	70.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	70.00 €	70.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	70.00 €	70.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		70.00 €		0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

